

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des privilèges et élections présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le lundi 11 février 2002, à 11 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Nomination du protecteur des enfants;
- Nomination de l'ombudsman.

Composition du Comité :

Réunion du lundi 11 février 2002 :

Substitutions effectuées, avec le consentement du Comité, pendant la réunion :

- M. le *ministre* MACKINTOSH remplace M. le *ministre* ASHTON;
- M. DEWAR remplace M. le *premier ministre* DOER;
- M. LAURENDEAU remplace M. MURRAY.

Motions adoptées et dont il a été fait rapport :

Il est proposé que le Comité recommande au Lieutenant gouverneur en conseil de reconduire le mandat de M^{me} Jane Mirwaldt à titre de protecteur des enfants pour la province du Manitoba.

Il est proposé que le Comité recommande au Lieutenant gouverneur en conseil de reconduire le mandat de M. Barry Tuckett à titre d'ombudsman pour la province du Manitoba.

Le président,

Rapport présenté par :

Conrad Santos

Le 11 février 2002